




Vu les recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé en date du 12/03/2021,
Vu les délibérations du Conseil de la Vie Sociale du 17/03/2021,
Vu l'avis de l'Equipe Mobile d'Hygiène du CH Issoire,
Vu l'avis du médecin Coordinateur,
Et en concertation avec les équipes de l'établissement,

Les mesures suivantes ont été prises à l'unanimité.


Les visites en chambre sont autorisées dans le strict respect des gestes barrières

- Port du masque chirurgical obligatoire, désinfection des mains au gel hydro-alcoolique, respect de la distanciation, prise de température à l'arrivée, remplissage d'un auto-questionnaire et signature d'un registre de traçabilité et d'une charte
- Les visiteurs sont invités à procéder à un dépistage avant chaque visite par test PCR 72 heures avant la visite ou à un test antigénique en pharmacie dans la journée de la visite. S'ils sont vaccinés ils pourront présenter leur certificat de vaccination
- **L'organisation des RDV n'est pas modifiée** : visites de 14h à 17h30, deux personnes maximum, pour une durée de 1 heure
- Nous préconisons aux visiteurs de laisser la porte de la chambre ouverte pour permettre une meilleure circulation d'air.

 Les résidents non protégés par la vaccination bénéficieront toujours de visites dans les espaces dédiés comme actuellement. S'ils souhaitent rencontrer leurs proches dans leur chambre, ils seront *testés 4 jours et 7 jours après la visite*.

Les promenades autour de l'établissement et en extérieur de l'EHPAD sont possibles dans le respect des gestes barrières.

Les sorties dans la famille sont autorisées avec la stricte nécessité du respect des mesures barrières, avec un délai de prévenance de 72heures et en accord avec la direction.

 Les résidents non protégés par la vaccination seront obligatoirement testés 4 jours et 7 jours après leur retour. Dans l'attente du dernier résultat négatif, ils devront prendre leur repas en chambre et ne pourront pas participer aux animations collectives (isolement en chambre minimum 8 jours).

La visite des enfants de plus de 6 ans est autorisée avec port d'un masque chirurgical adapté. Les enfants de moins de 6 ans ne pourront rencontrer leur proche que dans les espaces communs dédiés aux visites.

Au vu de ces mesures d'assouplissement vis-à-vis des rencontres, il n'est pas autorisé d'assouplir les mesures concernant la **prise des repas** (petit déjeuner en chambre, repas avec distanciation).

Ces mesures peuvent être modifiées en fonction de la situation épidémique locale.

La détection d'un cas parmi les résidents ou les professionnels pourra également conduire à une remise en cause *immédiate* des mesures d'assouplissement ci-dessus.

Tout manquement au respect des mesures barrières entraînera une suspension des visites.

La Directrice
F. Luccarini

L'Infirmière Coordinatrice
M. Leconte